

Sociétés, dynamiques de peuplement et mutations des systèmes de production traditionnels

Henri GUILLAUME et Habiba NOURI

Introduction

La région de la Jeffara est depuis l'Antiquité le théâtre de mouvements de populations et de dynamiques complexes d'occupation spatiale marquées par des phases de flux et de reflux de communautés entre les différents types de milieux physiques composant l'espace régional (plaine littorale, massif montagneux, confins désertiques sahariens). De par sa situation géographique et la configuration de sa plaine côtière, la Jeffara est la seule voie de passage naturelle facile entre la Tunisie et la Tripolitaine, et plus largement entre le Maghreb et le Machrek (Lissir, 1993). Mais l'histoire de cette région ne tient pas au seul fait qu'elle constitue un « passage obligé ». Elle a aussi été le théâtre de dynamiques d'occupation humaine et d'exploitation du milieu dont l'article de Ben Ouezdou, dans cet ouvrage (partie 1), révèle l'ancienneté à travers de nouveaux éclairages et hypothèses. C'est dire toute la puissance de cet ancrage historique qui porte fortement la « signature » des hommes sur leur environnement et leurs capacités d'adaptation à des milieux contraignants.

Dans le prolongement de cette mise en perspective, cet article a pour objet d'analyser les grandes lignes du processus de peuplement et des principales mutations connues par la Jeffara tunisienne, au cours des derniers siècles, dans les modes d'occupation de l'espace et d'usage des ressources naturelles. Cette approche est indispensable pour appréhender les évolutions croisées et les interactions entre les dynamiques environnementales et les dynamiques humaines. Elle vise à apporter des clés de compréhension relative aux caractéristiques contemporaines de la région en termes d'anthropisation et d'artificialisation du milieu, de stratégies des

acteurs et de contexte socioculturel à prendre en compte pour la définition de politiques de développement régional¹.

1. L'ancienneté de l'occupation humaine et la complexité des dynamiques de peuplement

1.1. Une succession d'invasions et de mouvements migratoires

Nous évoquerons brièvement ici des dynamiques de peuplement qui ont marqué cet espace naturel de passage depuis la fin de la domination romaine au VI^e siècle jusqu'aux mouvements migratoires qui ont façonné à partir du XIV^e siècle la configuration humaine actuelle de la région. Cette longue période est dominée par les conquêtes arabo-musulmanes qui s'ouvrent vers 650 en empruntant le couloir de la Jeffara et trouvent leur apogée au milieu du XI^e siècle. C'est alors que le Sud tunisien, qui est resté agité par de nombreuses révoltes de communautés berbères, va subir la domination des nouveaux conquérants. C'est dans un contexte de reflux et d'ancrage accentué de populations locales dans le massif montagneux que s'inscrit la permanence, au-delà des bouleversements historiques, des techniques ancestrales de mise en valeur agricole et de *jessour*². C'est en particulier à ces périodes que remontent les anciens villages pitonniers berbères, les *kalaas*, véritables sites défensifs construits dans les escarpements rocheux des crêtes les plus inaccessibles et dont les derniers vestiges surplombent souvent les actuels villages de montagne. La configuration humaine actuelle de la région est largement issue de mouvements migratoires qui se sont enclenchés plus tard au XIV^e ou XV^e siècle et se sont accélérés à partir du XVI^e siècle. Ils se développent dans le contexte d'un courant à dimension religieuse parti du sud du Maroc et qui se diffuse dans tout le Maghreb.

Mais avant d'examiner les conditions de mise en place et la nature du peuplement régional contemporain, il est intéressant de mettre en exergue ici deux facteurs qui, parmi d'autres, nous paraissent caractériser cette région et ceci finalement depuis un très long passé : axe de transit et de migration (les formes et les causes de la mobilité des hommes ayant bien entendu évolué au cours de l'histoire³) mais aussi pôle de peuplement et de

1. Pour plus de détails, on pourra se reporter à Guillaume et Romagny, 2003.

2. Ces techniques d'aménagement, bien adaptées aux conditions du relief et à ces zones climatiquement marginales pour l'agriculture, consistent pour l'essentiel à piéger, en même temps que les eaux de ruissellement, les alluvions résultant de l'érosion sur les versants ; ceci permet d'obtenir une accumulation de terres fertiles retenues par des levées et barrages dont les déversoirs permettent à l'eau et aux sédiments transportés d'enrichir les différents niveaux de terrasses mis en culture. Les eaux retenues s'infiltrent progressivement dans le sol et gagnent ainsi une profondeur qui les met à l'abri de l'évaporation.

3. On pourra se référer de ce point de vue à l'intéressante étude de Boubakri (2000) consacrée aux échanges transfrontaliers et au commerce parallèle aux frontières tuniso-libyennes. L'auteur y rappelle l'ancienneté des flux migratoires et d'échanges ainsi que le rôle des relations sociales traditionnelles dans l'essor contemporain de la circulation, officielle et clandestine, des biens et des personnes.

forts enracinements territoriaux de communautés. Le « fonctionnement » et le devenir de cette région sont certainement conditionnés par ces processus combinés de centralité et de marginalité qui la caractérisent depuis l'Antiquité.

1.2. Une mosaïque de populations, une force fédératrice : la confédération des Ouerghemma

L'espace régional affiche de nos jours, sur une superficie somme toute relativement restreinte, une véritable mosaïque de populations. Une vingtaine de tribus ou fractions tribales y sont en effet représentées, comportant des différenciations d'ordre culturel, démographique et socio-économique. Ce peuplement associe des populations d'origine berbère, arabe, ainsi que ce que l'on pourrait qualifier de « berbère arabisée », origine métissée qui concerne en fait une grande partie du peuplement régional. Nous n'entrerons pas ici dans l'examen détaillé de ces origines et de l'histoire du peuplement qui ont fait l'objet d'une série de travaux (montrant d'ailleurs certaines variations dans les analyses)⁴ sur lesquels nous nous appuyerons, en apportant des données complémentaires issues de nos propres enquêtes de terrain. Nous mettrons plutôt l'accent sur certains éléments caractérisant respectivement ces populations et utiles pour comprendre l'organisation de l'espace régional et les dynamiques qu'a connues la région depuis le début du XX^e siècle, dans l'emprise des hommes sur les ressources naturelles.

Comme nous l'avons mentionné, une phase décisive s'ouvre avec des mouvements migratoires intervenant vers les XV^e-XVI^e siècles. Le personnage clé en est le chef idrissite Mousa Ben Abdallah entouré de six compagnons, présentés dans les traditions orales et les constructions généalogiques fondatrices comme des « frères ». Cette collectivité serait d'origine « berbère arabisée », tout en s'identifiant comme arabe sans doute à la suite d'alliances avec les Hilaliens ou les Soleymites (Louis, 1975) mais aussi en raison de la valeur symbolique attachée à cette origine chérifienne.

C'est en parvenant à Ghomrassen où ils s'installèrent à côté des berbères sédentaires autochtones que l'usage du nom d'Ouerghemma se répandit rapidement dans le Sud-Est pour englober des populations berbères occupant la montagne et des tribus nomadisant dans la plaine. Les relations nouées entre les diverses communautés et l'impact du message religieux constituèrent progressivement la base d'une force politique qui s'est organisée en confédération. Des récits légendaires, dont le contenu reste aujourd'hui toujours très vivace chez les populations locales, entourent le partage qui se fait à la mort de Moussa Ben Abdallah (Ellafi, 1976 ; Louis, 1979 ; Lissir, 1991 ; Nasr, 1993 ; nos propres enquêtes). Les six « frères » se répartissent des aires d'implantation dont les localisations éclairent les inscriptions socio-territoriales actuelles. Ils deviennent les

4. En particulier : Martel (1965), Louis (1975), Lissir (1991).

ancêtres des tribus (*arouch/arch*) suivantes implantées dans le Sud-Est : les Touazine, les Ghbenten, les Houaya, les Ghomrassen, les Tarhouna, les Ouderna et les Jlidet. À ces tribus fondatrices dont plusieurs sont représentées dans la région de la Jeffara, il faut ajouter, comme également constitutive de la confédération, la tribu des Accara qui occupent la région de Zarzis⁵.

Dans ce contexte général de dynamiques migratoires et de recompositions socio-spatiales (généralement présentées comme les reconquêtes territoriales de populations refoulées dans les montagnes par les envahisseurs hilaliens), le peuplement de la Jeffara est bien entendu fortement marqué par l'expansion ouerghemma qui conditionne l'ordre tribal régional. Néanmoins, ce peuplement est nettement plus diversifié car une série d'autres populations participe à sa composition. Certaines d'entre elles sont associées ou intégrées à la configuration ouerghemma ; d'autres lui sont par contre extérieures, entretenant même des rapports conflictuels⁶. Le peuplement de la zone peut ainsi être subdivisé en trois grandes composantes :

1.2.1. Les tribus d'origine ouerghemma

Ce sont les Touazine (occupant un vaste territoire dans la plaine de la Jeffara), les Ghbenten (installés dans la plaine à hauteur de l'oued Oum Jessar) et les Houaya (occupant à partir de la vallée de l'oued Demmer des espaces de montagne et du Dahar⁷) déjà mentionnés et auxquels s'ajoutent les Mahbel, qui occupent la zone de Sidi Makhlouf et les Hrarza, implantés dans celle de Métameur⁸.

1.2.2. Les tribus ou fractions tribales intégrées dans la configuration ouerghemma

Un facteur important dans la mise en place du peuplement régional et de sa structuration territoriale réside aussi dans l'arrivée et la sédentarisation, à la suite de la vague migratoire initiale, de petites fractions maraboutiques qui vont prolonger l'œuvre missionnaire, renforcer la coalition des tribus ouerghemma locales et s'intégrer fortement dans leur dispositif. Ces communautés (Mahbel, Mednini, Tmara), qui nouent entre elles des alliances matrimoniales, ont un poids démographique limité mais jouent néanmoins un rôle important qui s'explique par leur statut. En effet, elles favorisent non seulement le développement d'îlots sédentaires de type oasien à Sidi

5. Les Accara intègrent la confédération à la faveur de leurs alliances avec les Touazine pour refouler en Tripolitaine la puissante tribu des Noail dont ils subissent la domination et les exactions jusqu'au début du XIX^e siècle.

6. Les *rezzou* étaient fréquents et participaient de l'économie régionale. Les premières archives coloniales de la fin du XIX^e siècle mentionnent notamment l'occurrence des vols de bétail et des représailles qui s'ensuivent.

7. C'est-à-dire le « dos » de la montagne qui correspond au plateau descendant vers les confins sahariens.

8. Selon certains récits de tradition orale, ces tribus descendraient d'un ancêtre commun, dénommé Khzour, avec les Ghbenten et les Houaya. Cette appellation « khzour » est régulièrement mentionnée dans les rapports de l'administration coloniale et est reprise par plusieurs auteurs pour regrouper ces quatre tribus sous une descendance commune.

Makhlouf, Métameur et Médenine, mais elles donnent aussi à ces deux dernières implantations une fonction centrale dans l'organisation de la vie sociale et économique régionale, sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Les Ouerghemma consolident progressivement leur emprise régionale, bénéficiant dans le cadre du pouvoir beylical du statut spécial de confédération (*najaa*). Si l'organisation générale reste lâche et perméable aux compétitions intertribales, les tribus développent néanmoins un esprit identitaire de défense et partagent le respect de certains codes coutumiers, *qanoun chartya*, et pactes, *ahlaf* (Abdelkebir, 2003). C'est dans ce contexte de puissance et de rayonnement régional des Ouerghemma que l'on constate également la présence d'autres communautés de faible importance démographique et d'origine, soit autochtone, soit allogène. Leur situation résulte de processus d'assimilation ou d'attraction et d'intégration, par le biais éventuellement de rapports de domination. La plupart de ces communautés ont une origine arabe ou berbère arabisée. Nous les citerons rapidement : les Jouamaâ et les Jbah (implantés dans des vallées montagnardes à l'est de Béni Khédache⁹) ; les Toujène (ensemble de petites fractions qui se sont regroupées dans un site de montagne qui fut certainement à l'origine un pôle de peuplement berbère) ; les Zmerten (également un agrégat de petites communautés) ; les Zmamra (installés dans la vallée de l'oued Zammour et revendiquant une affiliation maraboutique) ; les Chouammakh (implantés dans la zone de Chguima, sur la montagne et en zone ghbenten suite à des alliances matrimoniales) ; les Hdadda (population la plus nombreuse du village de Halk Jemel) ; les Barid (petite communauté dont l'origine serait maraboutique, ce qui aurait facilité son acquisition de terres dans la région de Béni Khédache) ; les Mkarza (dont l'aire d'implantation est à Béni Khédache¹⁰).

1.2.3. Les tribus extérieures à la confédération des Ouerghemma

Il s'agit des Aalaya, installés dans la zone de Zarat et de Chott El Ouamer, et des Hmarna installés dans la région de Mareth et Arram. Ces derniers, en bien plus grand nombre et forts d'une solide assise religieuse et symbolique mais aussi d'une maîtrise de l'écrit, ont développé durant plusieurs siècles un pouvoir économique basé notamment sur l'acquisition de terres d'oasis ainsi qu'un rôle d'intermédiaires entre la région de Gabès et le pouvoir beylical. Les Aalaya et les Hmarna font partie de l'aire de mouvance et de domination des Béni Zid qui occupent le nord de la plaine de la Jeffara (région de Gabès). Ces derniers ont entretenu des rapports généralement très conflictuels avec les Ouerghemma qui, dans leur pro-

9. Ils constitueraient selon certaines versions généalogiques des fractions de la tribu houaya (Lissir, 1991). En les présentant ici de manière différenciée des Houaya, nous restituons le mode d'identification le plus usité nous semble-t-il actuellement au sein de ces communautés.

10. Cette petite communauté (500 à 600 personnes environ actuellement) est la seule à se réclamer aujourd'hui d'une identité berbère et comme ayant possédé la langue qui lui est associée, le *chelha*. Affiliés aux berbères de Guermessa, les Mkarza sont certainement parmi les plus anciens occupants du pays et se sont retrouvés marginalisés, en position minoritaire et de dépendance à la suite de l'expansion des Houaya.

gression, les ont repoussés au nord de l'oued Zeuss. Il est important de remarquer que ce clivage et cette opposition relèvent du système politique des ligues (*soff*) que l'on retrouve dans le monde arabe et qui est fondé sur la généralisation, à une large échelle régionale, d'alliances transcendant des appartenances tribales et opposant deux factions. Les ligues ici en présence sont les *soff cheddad* et *youssef* dont la constitution renvoie à des conflits de succession beylicale survenus au début du XVIII^e siècle ; mais elles semblent aussi venir largement épouser et alimenter des réseaux préalables d'alliances et d'antagonismes qui participent déjà à la structuration de la vie régionale. La trame bipartite de ce système d'alliance déborde même les frontières du pouvoir beylical pour s'étendre jusqu'en Tripolitaine où l'on retrouve des alignements politiques correspondant terme à terme aux *soff tunisiens*, mais sous des appellations différentes (de Agostini, 1917¹¹). Ce vaste réseau d'alliances conditionne ainsi l'organisation de la vie régionale et de l'occupation de l'espace à une époque où, de part et d'autre d'une frontière tuniso-tripolitaine largement théorique et dans un contexte de pouvoirs centraux éloignés, les différentes tribus en présence avaient à régler seules leurs relations réciproques.

Ce panorama du peuplement régional ne serait pas complet sans la mention de plusieurs communautés noires plus ou moins intégrées à des tribus. Ces communautés ont, totalement ou pour partie, une origine servile (*chwachin*) issue du commerce caravanier transsaharien ; elles constituaient surtout une main-d'œuvre dans les palmeraies de Mareth et Sidi Makhlouf où leur descendance se trouve aujourd'hui ainsi qu'à Arram et El Gosba.

1.3. Quelques éléments de contre-lecture de différenciations identitaires et d'oppositions spatiales

La littérature et les travaux qui ont été consacrés au Sud-Est tunisien ont souvent reproduit une double dichotomie dont les caractéristiques ont servi de paramètres pour l'analyse du peuplement régional et des modes d'occupation du milieu. Il s'agit, d'une part, de l'opposition entre « populations arabes » et « populations berbères » et, d'autre part, de celle entre les espaces de montagne et les espaces de plaine. Ces oppositions se sont combinées pour générer une double équation et corrélation dont nous reprenons la formulation à Albergoni et Pouillon (1976) : « berbère = agriculteur sédentaire = montagnard » ; « arabe = pasteur nomade = habitant des plaines ».

Notre bref propos ici sera d'étayer la remise en question, développée par ces auteurs, d'une telle grille de lecture dont les éléments ont d'ailleurs fortement conditionné les écrits ainsi que certains projets politiques à

11. Le *soff cheddad* regroupe notamment les Béni Zid et les Hmarna ainsi que les Noail et des Ciane de Tripolitaine. Le *soff youssef* rassemble en particulier les Ouerghemma ainsi que les Toujène, les Zmerten et d'autres populations montagnardes plus éloignées de la zone d'étude comme celles implantées à Béni Zelten, Tamezret, Ghomrassen, Chenini ou encore Douiret. Il est important de noter, par rapport à un élément d'analyse qui sera développé plus loin, que les autres populations montagnardes de la région de Matmata appartiennent au contraire au *soff cheddad*.

l'époque coloniale (politique berbère, réorganisations des circonscriptions administratives, etc.). Il s'avère en effet que la mise en place du peuplement et les modes d'occupation du milieu s'opèrent selon des processus bien plus complexes que la seule structuration qui répartirait les groupes ethniques, et par conséquent des modes de vie, dans des zones géographiquement distinctes. Le statut de la montagne est au cœur de ces remises en question. Souvent présentée comme inhospitalière, lieu de refuge, espace difficile pour des agricultures refoulées, la montagne peut être au contraire considérée comme un lieu attractif, un pôle de peuplement et de colonisation agricole (conditions climatiques plus favorables, formations de loess et de limons propices aux cultures), comme certains éléments évoqués du passé lointain de ces régions semblent aussi l'indiquer. La montagne a vu l'implantation de populations agro-pastorales semi-nomades qui, outre le bénéfice d'atouts environnementaux, ont pu également y développer des rapports de domination à l'encontre de communautés d'agriculteurs sédentaires¹². Montagne et espaces de plateaux steppiques voisins constituaient ainsi les supports d'un complexe régional associant, à des degrés divers, activités agricoles et pastorales. Le système des *soff* montre également que la montagne n'était pas une entité séparée, fondée sur une communauté d'origine et constituant une pseudo-unité ethnique. Comme nous l'avons mentionné, la chaîne des Matmata était en réalité traversée par ce système et divisée en deux parties au sein desquelles se retrouvaient ligüés des agriculteurs sédentaires, des agro-pasteurs semi-nomades et des pasteurs nomades.

Si la montagne apparaît comme un espace pluriel, en termes de peuplement et de combinaisons de systèmes de production, elle n'en n'est pas moins l'objet, de la part des populations, de représentations dont les fondements reposent largement sur des formes traditionnelles de rapports politiques et statutaires. La portée actuelle du terme *jbaliya*, qui signifie littéralement « montagnard », est à ce titre révélatrice¹³.

1.4. Les aires d'implantation actuelles des principales populations

Les limites portées sur la (carte G, p. 103), établies à partir d'enquêtes et repérages de terrain, sont approximatives et ne sauraient être bien entendu considérées comme des délimitations territoriales ou foncières. Ces aires d'implantation actuelles présentent certaines différences par

12. Un tel cas d'installation d'agro-pasteurs nous est donné ici avec les Houaya dont nous verrons plus loin que leur système de production traditionnel combinait des activités extensives d'élevage et de céréaliculture pluviale avec une arboriculture basée sur l'utilisation des eaux de ruissellement dans les petits bassins versants montagnards (cf. en particulier : Tardy, 1903 ; Maquart, 1937).

13. Le terme semble en effet comporter une connotation péjorative qui relève de distinctions ethniques mais aussi de différenciations sociales et statutaires. Il est associé à l'identité berbère mais aussi à des rapports de dépendance qu'ont pu connaître des populations d'agriculteurs montagnards indépendamment de leur origine ethnique. On se trouve d'ailleurs souvent aujourd'hui confronté à la situation paradoxale suivante : des communautés réfutent de s'identifier en tant que *jbaliya* alors même qu'elles revendiquent, pour leur artisanat et leur cadre de vie, une authenticité berbère qui constitue un atout sur le marché du tourisme. Seuls des représentants de la communauté *mekrazi* (*nkarza*) affirment une identité *jbaliya* qui se confond ici avec une identité berbère.

rapport à la situation socio-territoriale qui prévalait au début du XX^e siècle et que nous aborderons plus loin en présentant notamment les aires de mouvance et de mobilité agro-pastorale des diverses populations. Les principales variations concernent les zones de piémont qui ont été l'objet au cours du dernier siècle d'importantes transformations dans leur mode d'occupation. C'est ainsi que les aires d'implantation des populations de montagne étaient pour l'essentiel circonscrites au relief et au Dahar. Par exemple, les zones de piémont et de plaine centrale, largement occupées aujourd'hui par les Houaya, les Jouamaâ et les Jbah, étaient appropriées autrefois par des fractions touazine ou affiliées (en particulier les Ouled Ounallah qui y sont cependant toujours représentés) dont les terrains de parcours et les implantations ont subi des modifications à la suite d'initiatives lancées dès la fin du XIX^e siècle par les autorités coloniales, puis consolidées par l'État tunisien à travers notamment l'officialisation du partage des terres collectives. Les phénomènes d'urbanisation et d'exode rural ont également entraîné des changements dans la distribution des populations par le biais d'agréations et de mélanges opérés dans les localités. Deux aspects généraux méritent d'être soulignés concernant ces inscriptions spatiales :

1.4.1. Leur continuité et leur prégnance dans le temps

En tant qu'entités socio-historiques, elles se maintiennent en effet fortement, et ceci en dépit des mutations que connaît la région en termes de dynamiques socio-économiques, de mobilité des hommes et de multiplication des références et échelles spatiales (mise en contact avec des espaces éloignés via les réseaux migratoires nationaux et internationaux, etc.). La permanence et la force de cette inscription du social dans l'espace sont manifestes à travers les modes d'identification communautaire, la transmission de la propriété foncière mais aussi la nature de l'organisation administrative territoriale et l'évolution de ses découpages (ceci malgré la volonté étatique affichée au moment de l'indépendance de subvertir les particularismes tribaux et clivages territoriaux pour diffuser l'idéologie modernisatrice de l'État central).

1.4.2. Leur distribution dans des milieux environnementaux différenciés

La combinaison des aires d'implantation des populations avec un zonage géomorphologique régional fait apparaître une nette localisation des populations dans des milieux différents. La prise en compte de cette distribution est essentielle car, en dépit de conditions générales partagées par l'ensemble des populations (aridité et aléas climatiques, insuffisances du marché du travail, etc.), cette répartition est porteuse, pour chacune des communautés, de contraintes mais aussi d'opportunités différenciées en termes de capacités d'exploitation des ressources naturelles, de production agro-pastorale et aujourd'hui de recours accru à la pluriactivité. On peut distinguer trois principaux types d'implantation territoriale. Le premier

concerne les populations occupant la plaine littorale et l'aval des bassins versants des grands oueds. Cette zone bénéficie de quelques zones d'oasis, d'une humidité appréciable en bordure maritime pour l'arboriculture, de quelques *sebkhas* d'intérêt pastoral, de produits de la mer, d'opportunités aujourd'hui de pluriactivité basée sur le développement d'activités commerciales souvent informelles et de contrebande le long principalement de l'axe routier reliant Tunis à la Libye. Mais parallèlement à ces atouts, ces populations sont confrontées en maints endroits à un rabattement et une salinisation des nappes aquifères ainsi qu'à d'importants phénomènes d'ensablement. Le second type d'implantation concerne les populations implantées dans la plaine centrale où les caractéristiques du milieu et ses transformations actuelles rendent semble-t-il plus délicates les dynamiques agraires en cours via le développement de l'oléiculture (absence d'impluviums naturels, dégradation des sols, etc.) ; mais ces populations bénéficient elles aussi de l'accès à l'axe routier précité et à ses activités. Le dernier cas est celui des populations occupant le massif montagneux et qui ont colonisé au cours du XX^e siècle les espaces de piémont et certaines zones de plaine centrale. Parmi elles, les Houaya, tout particulièrement, disposent aussi aujourd'hui d'aires d'expansion sur les espaces agro-pastoraux du Dahar qui font l'objet de fronts de colonisation agricole.

2. Les systèmes de production et les modes d'occupation traditionnels de l'espace (début du XX^e siècle)

L'économie et les modes de vie des populations peuvent être caractérisés de manière globale par un système de production agro-pastorale associé à des formes de semi-nomadisme. Mais avant d'en présenter les grandes lignes, il est nécessaire de remarquer que, conjointement à ces modes dominants d'activités et de pratiques, la région comporte également des foyers de vie basés sur d'autres formes plus minoritaires de production et d'occupation de l'espace. Il existe ainsi tout un gradient de situations allant d'un mode de vie largement sédentaire à un mode de vie agro-pastoral incluant une très forte mobilité.

2.1. Économie à dominante agricole et sédentarité

Deux types de situations peuvent être distingués correspondant à des différenciations liées au milieu physique et aux modes d'exploitation des ressources, mais relevant aussi de facteurs d'ordre social, culturel et historique.

2.1.2. En milieu de montagne

Il s'agit de petites communautés qui occupent, de plus ou moins longue date, certaines vallées et dépressions où elles ont développé l'arboriculture,

en particulier les oliviers et les figuiers, accompagnée de quelques cultures céréalières et maraîchères. Ces activités culturelles sont fondées sur la valorisation des eaux de ruissellement selon les techniques d'aménagement en *jessour*. Ces pôles de peuplement montagnard sont constitués par quelques communautés dont nous avons noté plus haut la diversité d'origine (Toujène, Zmertén, Zmemra, Jbah, Jouamaa, Barid et Mkarza). Ces groupes mènent également des activités d'élevage, mais le troupeau est généralement de taille réduite, composé pour l'essentiel de petit bétail et sa conduite ne donne lieu qu'à une mobilité relativement restreinte. Ces activités s'insèrent dans un dispositif de complémentarité économique avec des groupes d'agro-pasteurs aux activités d'élevage plus prépondérantes, principalement ici les Houaya, système assorti de relations sociales et politiques pouvant prendre la forme de rapports de dépendance, de clientèle ou d'alliance.

2.1.3. En milieu oasien

Des communautés occupent les quelques oasis qui prolongent, dans la région, le chapelet de palmeraies qui s'étend depuis Gabès à proximité du littoral. Il s'agit de Mareth, Zarat, Arram, Sidi Makhlouf-El Gosba, Médenine et Métameur. Comme nous l'avons mentionné, c'est habituellement autour de fractions maraboutiques à dominante sédentaire que ces oasis ont constitué des pôles d'attraction pour les agro-pasteurs. On retrouve dans ces espaces les systèmes de production de type oasien, avec la prégnance des droits d'eau et une organisation de la production fondée sur des inégalités statutaires et sur le système du *khammasa* (métayage au cinquième). Davantage peut-être qu'en termes de production agricole, ces oasis jouent un rôle fondamental dans les cycles annuels d'activités et de mobilité des agro-pasteurs de la plaine. En dehors de ces oasis proprement dites, la région comporte aussi quelques zones très circonscrites de palmeraies et de jardins irrigués ; mais hormis dans la vallée de l'oued Hallouf, ces plantations et cultures ont aujourd'hui largement disparu en raison des effets combinés d'un rabattement des nappes phréatiques et de phénomènes d'ensablement.

Il faut souligner enfin que c'est dans ces îlots d'espaces agraires et de terroirs que l'on trouve des pratiques de droit musulman d'appropriation privative de la terre (statut *melk*), à l'échelle familiale sinon individuelle. Cette appropriation s'opère traditionnellement par la vivification (*ihya*) des terres au travers de plantations. Il en est ainsi de la propriété des *jessour* et de leurs plantations arboricoles, des parcelles d'oasis avec leurs palmeraies et jardins irrigués.

2.2. Agro-pastoralisme et semi-nomadisme

L'élevage (ovin, caprin, camelin) et la pratique d'une céréaliculture pluviale épisodique (blé et surtout orge) constituaient la clé de voûte du mode de vie de la plupart des populations régionales. Cet agro-pastoralisme était fondé sur :

- une exploitation extensive de la steppe et de ses ressources, étroitement dépendante des variations spatio-temporelles de la pluviosité ;
- un recours limité aux ressources en eau du sous-sol exploitées principalement via l'utilisation des sources et le creusement de puits de surface ;
- une mobilité des hommes et des troupeaux, qui pouvait couvrir chez certaines populations de très vastes superficies ;
- une appropriation collective, dans l'indivision, des espaces de parcours et de labours (terres de statut *arch*, *ichtiraqiya*), à la différence des terres *melk* de cultures plus intensives ;
- des modes de gestion communautaire au niveau des tribus, de leurs fractions et dans le cadre d'alliances et de solidarités intertribales, ce qui n'excluait pas bien entendu compétitions et conflits pour l'accès aux ressources naturelles.

2.2.1. Aires de mouvance et axes de mobilité

Les espaces exploités, de manière plus ou moins régulière, par les populations locales couvrent de très vastes superficies à l'aube du XX^e siècle. Ils s'étendent du sud de Gabès à la frontière tripolitaine, et du littoral méditerranéen jusqu'aux confins de Bir Soltane. Les grands axes de mobilité pastorale et agro-pastorale, reconstitués à partir de documents d'archives de la fin du XIX^e siècle¹⁴ et d'enquêtes menées sur le terrain, sont reportés sur la (carte H, p. 104). Comme on peut le constater, l'orientation de ces axes et leur amplitude varient selon les populations. Nous relèverons simplement ici que les Touazine, qui possèdent d'importantes activités d'élevage et une puissance d'occupation territoriale soutenue par la possession d'une cavalerie conséquente à l'échelle régionale, présentent une mobilité de grande ampleur. Les Houaya, qui occupent la montagne et y constituent la population possédant l'activité pastorale la plus développée, disposent également d'une aire de mouvance de grande amplitude en contrôlant les espaces de Dahar et en bénéficiant de droits d'usage sur des zones de piémont exploitées notamment comme terres de labour. L'exploitation agro-pastorale de l'espace régional fait ressortir deux grands zonages dans lesquels s'inscrivent deux axes fondamentaux de mobilité des hommes et des troupeaux :

- le premier zonage correspond aux plaines centrale et littorale de la Jeffara, avec une double orientation de la mobilité selon les populations : vers l'est (frontière tripolitaine) et le sud-est, vers le nord-ouest (région de Gabès) ;
- le second zonage correspond à la montagne et au plateau du Dahar, avec une mobilité orientée vers le sud-ouest, dans le sens de l'écoulement des grands oueds.

Le zonage de l'espace régional est ainsi nettement à dominante que l'on pourrait qualifier d'horizontale. En effet, les usages agro-pastoraux

14. En particulier, les *Rapports mensuels des postes de Médenine, Tataouine, Zarzis, Matmata, 1895-1900* et les *Notices des tribus, 1884-1917*.

induisent relativement peu de combinaisons territoriales entre le cordon littoral et le complexe montagne-Dahar. Alors que l'on aurait pu poser l'hypothèse de formes beaucoup plus poussées d'intégration verticale des espaces, on est en présence, semble-t-il, d'ensembles spatiaux relativement segmentés et dissociés en termes de mobilité des hommes pour l'exploitation des ressources. Il ne s'agit pas bien entendu d'une fermeture de ces espaces mais leur articulation et leur complémentarité se réalisent néanmoins davantage dans la sphère des échanges de produits que dans celle de la production agro-pastorale à travers l'exploitation combinée de territoires¹⁵. Nous verrons qu'une série de mutations qui se sont développées au cours du XX^e siècle ont entraîné de profondes recompositions socio-territoriales et de nouvelles articulations de ces espaces.

2.2.2 Cycles annuels d'activités et d'occupation de l'espace

Les activités et la mobilité des groupes sont rythmées par les saisons et la répartition géographique des unités agro-pastorales de leurs aires de mouvance respectives. L'occurrence des pluies et leur localisation sont bien sûr déterminantes pour la conduite des activités et les stratégies de transhumance. De manière générale, le rythme de vie des agro-pasteurs comporte 8 à 9 mois de déplacements, de l'automne à la fin du printemps, et environ 3 mois de vie plus sédentaire durant l'été. Des variations pouvaient intervenir selon les populations et en fonction des différenciations des milieux occupés, des poids respectifs des activités agricoles et pastorales, ou encore de la puissance des tribus et de leur position dans le dispositif régional des activités de production et d'échanges. Le cycle annuel de semi-nomadisme se déroule selon un mouvement pendulaire entre l'occupation de la steppe et l'installation dans des îlots de vie sédentaire et il s'organise autour de trois pôles ou secteurs fonctionnels :

– les terres de labour (*ardh mazraa*), qui sont appropriées collectivement au niveau de la tribu, chaque fraction ayant néanmoins l'habitude d'exploiter une zone préférentielle (Louis, 1979) ;

– les terrains de parcours (*maraa*), qui présentent les mêmes principes d'appropriation avec des formes d'inscription empreintes de flexibilité au sein de la tribu afin de répondre aux aléas de la pluviométrie et à la distribution des ressources végétales, cette souplesse pouvant également intervenir au niveau des relations intertribales ;

– les espaces de sédentarité (oasis, terroirs montagnards) qui constituaient des points d'attache dans le mouvement pendulaire du semi-nomadisme et qui comportaient un élément jouant un rôle essentiel : les greniers

15. Concernant le rôle des échanges et activités commerciales, la région a subi, comme le reste du Sud tunisien, le déclin du commerce caravanier transsaharien amorcé au milieu du XIX^e siècle. La frange littorale de la Jeffara paraît néanmoins relativement excentrée par rapport à ces grands flux caravaniers dont le pôle régional, semble-t-il, se situait plus au sud à Douiret. Des mouvements d'ouverture de la région sur le monde méditerranéen et l'économie monétaire interviennent à la fin du XIX^e siècle : activités des ports de Jerba et Gabès, contrebande (Lissir, 1991, 1993), exportation de l'alfa (Servonnet et Lafitte, 1888 ; Tardy, 1903 ; *Notices des tribus*, 1894).

collectifs (*ksour*) où les agro-pasteurs viennent ensiler leurs récoltes de céréales et mettre à l'abri leurs produits et biens les plus précieux (olives et huile, fourrages, laine, bijoux)¹⁶. Il faut souligner également que, dans la montagne, les agro-pasteurs semi-nomades avaient développé les cultures de *jessour* et adopté l'habitat troglodyte qui caractérisent les communautés sédentaires du massif montagneux s'étendant de Matmata jusqu'à Tataouine.

L'économie et le mode de vie régionaux ne sauraient être caractérisés sans la prise en compte de deux autres facteurs : les transhumances extra-régionales et les migrations de travail.

2.3 Le recours à une mobilité agro-pastorale extra-régionale

Comme dans d'autres régions de la Tunisie méridionale et centrale, aride et semi-aride, les populations de la Jeffara pratiquaient une forme de mobilité de bien plus grande amplitude : l'*achaba*. Ce mouvement de transhumance les conduisait sur des terres lointaines en Ifrikiyya (dans les régions de Siliana et Kairouan, voire de Mateur et Béja) mais aussi en Tripolitaine, notamment pour les Touazine qui, malgré leur antagonisme avec les Noaïl et les Ciane, faisaient jouer des alliances avec d'autres tribus appartenant au même *souff youssef* qu'eux. Cette migration dans les grandes zones de céréaliculture, qui nécessitaient une main d'œuvre abondante, pouvait également s'accompagner de prestations en travail selon le système de la *htaya* par lequel les transhumants participaient aux moissons, recevant en contrepartie le dixième de la récolte. L'*achaba* ne semble pas être dans cette région une pratique régulière mais plutôt une forme de régulation épisodique, une réponse des agro-pasteurs face à des situations de crise climatique, c'est-à-dire de sécheresse aiguë ou persistante.

2.4 Les migrations de travail : une pratique ancienne

Les phénomènes migratoires, dissociés de la mobilité agro-pastorale et orientés vers les pôles urbains et le nord du pays, revêtent dans la région depuis des décennies une dimension structurelle à l'image du reste du Sud-Est tunisien (Nasr, 1993). Il est intéressant de relever que des témoignages attestent de migrations de travail dès le début du XX^e siècle (Pervinquièrre, 1908 ; Maquart, 1937). De tels déplacements semblaient principalement concerner les communautés les plus sédentaires de la montagne, comme les Jbah, les Jouamaa, les Mkarza et les Zmemra. Celles-ci se trouvaient en situation minoritaire, parfois de dépendance, et leurs capacités de diversification des activités rurales étaient limitées, divers facteurs qui

16. Les *ksour* sont généralement construits sur des pitons escarpés ou des arêtes rocheuses. Ils sont composés de petites pièces voûtées (*ghorfa*) et empilées sur deux, trois, quatre et parfois cinq étages. Conjointement aux *ksour* de montagne, la région possédait également deux grands *ksour* de plaine dont la création remonterait au XVII^e siècle, celui de Médenine et celui de Mateur. Le *ksar* de Médenine comptera jusqu'à 25 cours communicantes et environ 6 000 *ghorfas* à la fin du XIX^e siècle (cf. *Historique du Bureau des Affaires Indigènes*, Médenine, 1931). Concernant les *ksour* du Sud-Est tunisien, on pourra notamment consulter pour plus de précisions : Louis, 1975 ; Zaid, 1992. Pour ceux de la Jeffara : Guillaume et Romagny, 2003.

fragilisaient leur potentiel d'adaptation et de « rebondissement » lors des périodes de crise climatique. Ces pratiques migratoires s'amplifieront durant la première moitié du XX^e siècle en raison de bouleversements dans les modes de vie locaux consécutifs à la politique coloniale.

En conclusion de cette présentation des systèmes traditionnels de production et d'occupation de l'espace, on peut souligner que la mobilité spatiale, la flexibilité d'utilisation de milieux complémentaires favorisée par les cohésions sociales, la diversification des spéculations et une mobilisation diffuse dans l'espace et le temps des ressources naturelles constituaient les ressorts de l'adaptation des populations aux fortes contraintes et risques naturels. Ces stratégies, caractéristiques de nombreux systèmes pastoraux et agro-pastoraux en zones steppiques du Maghreb, restaient bien sûr empreintes de précarité, comme le montre notamment le recours épisodique mais impératif à des formes de transhumance agro-pastorale et de migrations de travail extra-régionales. L'amorce d'une véritable rupture survient avec l'intervention coloniale française à la fin du XIX^e siècle. Les profondes mutations engagées se développeront tout au long du XX^e siècle dans le cadre du protectorat, puis des politiques mises en œuvre par l'État indépendant.

3. La politique coloniale (1881-1956) : d'un agro-pastoralisme extensif à une intensification des modes d'usage de l'espace et des ressources

La pénétration coloniale vise à assurer un étroit contrôle des populations et des espaces du Sud-Est restés largement jusqu'alors hors de portée d'une emprise effective du pouvoir beylical. Or cette région, au-delà du besoin intrinsèque de contrôle de l'État colonial sur son territoire, présente une position stratégique en raison, d'une part, de sa mitoyenneté avec les territoires contrôlés par l'Empire ottoman qui détenait le pouvoir à Tripoli et, d'autre part, de son ouverture sur les contrées sahariennes qui faisaient l'objet de convoitises internationales et de projets de l'État français en relation avec ses colonies subsahariennes. L'occupation, amorcée en 1881, se fit relativement lentement. Nous n'entrerons pas en détail sur les différentes phases et dispositions administratives qui ont accompagné la mise en place progressive de l'ordre colonial (installation d'une première garnison à Métameur en 1885, mise en place du statut *maghzen*, création des « Territoires militaires », etc.). On pourra pour cela se reporter aux travaux de référence de Martel (1965) et Lissir (1991) sur lesquels nous nous appuyons largement ici, conjointement à l'exploitation de données issues de nombreuses archives du protectorat que nous avons directement consultées et dépouillées (Guillaume et Romagny, 2003). Les quelques éléments présentés ici montrent le quadrillage auquel sont soumis la Jeffara et son arrière-pays et qui sert de base au lancement d'initiatives qui marquent

l'amorce d'une véritable rupture dans les formes d'occupation du milieu et les systèmes de production des sociétés régionales. Nous centrerons par conséquent l'analyse sur les principaux outils de la politique coloniale en mettant l'accent sur les nouveaux usages des ressources naturelles et les recompositions socio-territoriales.

3.1 Les principales formes d'intervention

Dictée par un souci sécuritaire et d'intégration des populations nomades et semi-nomades au système colonial, la politique mise en œuvre a pour finalité majeure leur sédentarisation. Un ensemble d'actions concourent directement ou indirectement à cette finalité :

- l'établissement d'un contrôle militaire et administratif ; les désignations et révocations des notables locaux ainsi que les redécoupages territoriaux déstabilisent les pouvoirs tribaux et les relations inter-tribales, sapent les réseaux de solidarité et d'alliances ;

- la « rigidification » des espaces et des territoires (délimitation et surveillance de la frontière tuniso-tripolitaine, délimitation plus stricte des aires de parcours et de labours, canalisation des itinéraires de transhumance, limitation de la pratique de l'*achaba*, etc.). Ces réglementations sont liées à l'une des pièces maîtresses de la politique coloniale, à savoir la transformation du foncier associée à la promotion de l'agriculture, à l'émergence de nouveaux pôles de peuplement et à la densification de l'occupation territoriale. Ce processus fragilise les activités agro-pastorales et les capacités de réponse des populations face aux aléas climatiques, potentiel fondé sur des pratiques et stratégies de mobilité, de souplesse et de diversification des milieux exploités ;

- les réformes du foncier via la mise en œuvre d'un mouvement de privatisation des terres collectives (bornage et délimitation de la propriété foncière des fractions, opérations d'allotissement en vue d'une répartition individuelle des terres et de leur mise en culture¹⁷, etc.). Il s'agit là de l'amorce d'un long processus de mutations des régimes fonciers traditionnels que l'État tunisien poursuivra et accélérera après l'indépendance à travers une succession de décrets et de lois destinés à mener à terme le processus d'« apurement foncier » ;

- la promotion de l'agriculture (à travers une panoplie d'encouragements) en privilégiant l'arboriculture et en particulier l'oléiculture ;

- le développement d'infrastructures et l'aménagement territorial : réalisation d'aménagements de petite hydraulique principalement, développement d'infrastructures de base et de pôles de peuplement qui vont devenir de véritables points d'attache et des pôles d'attraction pour les populations agro-pastorales nomades et semi-nomades¹⁸.

17. Cf. Guyader, 1938.

18. Ben Gardenne est à ce titre exemplaire : les militaires ont créé ce «centre agricole et commercial» de toute pièce en 1895 pour en faire un point de sédentarisation des Touazine et affirmer le droit des tribus tunisiennes sur ces zones proches de la frontière avec la Tripolitaine. Comme le résume A. Aabaab (1986), « la création et le développement accéléré de ces nouveaux centres de sédentarisation

3.2 Les principaux impacts de la politique coloniale

Cet ensemble d'actions a pour conséquence générale l'enclenchement d'un processus de déstructuration des modes de vie nomade et semi-nomade à travers en particulier une intensification des modes d'usage de l'espace et des ressources naturelles.

3.2.1 L'essor de l'arboriculture et la transformation du paysage rural

Traditionnellement localisée, pour l'essentiel, dans les *jessour* des vallées montagneuses, la culture de l'olivier va gagner progressivement la plaine de la Jeffara. Elle s'étend tout particulièrement, dans les premières phases, dans la presqu'île de Jorf et le cordon littoral où les conditions climatiques sont plus clémentes, ainsi que sur les piémonts où elle connaîtra un peu plus tard une forte progression. Nous verrons plus loin dans cet ouvrage (Guillaume *et al.* partie 4) que cette culture s'étendra au cours de la seconde partie du XX^e siècle à l'ensemble des plaines littorale et centrale. Le palmier (dans les pôles oasiens), le figuier et l'amandier figurent également dans le développement des plantations arboricoles. Cette colonisation agraire s'opère notamment par le recours au système contractuel du complant (*mgharsa*)¹⁹, par des achats, mais aussi par l'application du droit de vivification (*ihyaa*). La physionomie de la steppe se transforme au fur et à mesure de la sédentarisation et de la progression des plantations : les tâches de verdure se multiplient ; l'habitat aggloméré se répand ainsi que l'utilisation du *gourbi* (au pourtour en pierres et argile avec un toit de chaume) comme abri permanent et étape du passage de la tente à la maison en dur ; le réseau de communication se densifie²⁰. Les déséquilibres amorcés dans les formes d'usage du milieu steppique et dans les associations agriculture/élevage correspondent à un mouvement qui ira s'amplifiant. Les questions qui se posent aujourd'hui en termes d'anthropisation, d'artificialisation du milieu et de menaces sur les ressources trouvent ainsi là, pour l'essentiel, leur origine.

dans la plaine de la Jeffara (zone de parcours par excellence) constitue un tournant dans l'organisation et l'occupation de l'espace régional. Ce tournant va aboutir progressivement à une mutation quant à la répartition spatiale de la population et de l'activité économique dans la région en favorisant la plaine de la Jeffara et l'île de Jerba ».

19. Le *mgharsa* (mot venant du verbe *gharasa* qui veut dire « planter ») est un contrat entre le propriétaire d'un terrain et un planteur ou *mgharsi*. Ce dernier prend en charge la plantation et l'entretien jusqu'à la production des arbres (une dizaine d'années pour les oliviers). Une fois les arbres devenus productifs, les contractants procèdent au partage égal du terrain planté et le *mgharsi* devient propriétaire de sa partie de terrain.

20. Compte tenu des interrogations qui se posent actuellement face à la poursuite de l'expansion arboricole dans le Sud-Est, il est instructif de souligner le constat déjà dressé par le Capitaine Guyader en 1938, pourtant ardent défenseur de la colonisation agricole : «... Peu à peu, ces appropriations privées au préjudice du bien commun, faites sous prétexte d'ignorance de ses limites, gagnent le Dahar lui-même... Il en résulte une diminution de plus en plus sensible des terrains de parcours et leur encerclement progressif en rend l'accès difficile. Il en découlera certainement une diminution sensible de l'élevage parmi certaines populations des Territoires du Sud et il est incontestable qu'aujourd'hui comme hier, cette ressource extrêmement importante des habitants doit être maintenue en prenant les mesures appropriées ».

3.2.2 Des recompositions socio-territoriales et l'émergence de nouvelles disparités spatiales

La politique coloniale engendre deux importants mouvements de population dans la région :

- le départ de nombreux Touazine ou de fractions associées vers la frontière tripolitaine et la zone de Ben Gardenne. C'est ainsi que sont libérées des terres de la plaine centrale sur lesquelles les Houaa et les petites communautés montagnardes vont étendre leurs aires d'implantation territoriale ;

- la descente de populations montagnardes sur les piémonts et dans la plaine centrale. Cette dynamique, encouragée par l'administration qui souhaite favoriser les agriculteurs et les sédentaires, sera amplifiée par la croissance démographique que connaît la région. Ce mouvement est souvent présenté comme une « reconquête de la plaine », mais cette interprétation est relativement simplificatrice car nous avons souligné la complexité du peuplement montagnard et des différenciations identitaires. Il concourt néanmoins, comme dans l'ensemble du Sud-Est où il est général, à un renversement de la hiérarchie sociale au détriment des tribus les plus pastorales et nomades (principalement les Touazine ici). Sans systématiser, il est de fait que les communautés du massif montagneux et des confins du dahar vont effectivement prendre les devants dans l'entreprise d'appropriation et de mise en valeur agricole d'une partie au moins de la Jeffara²¹.

L'ensemble de ces dynamiques spatiales marque l'engagement d'une tendance à la concentration du peuplement et des activités économiques dans la Jeffara littorale. Ce processus de disparité spatiale s'amplifiera avec la force attractive de localités comme Mareth mais surtout Médenine, siège de gouvernorat, et plus tard avec la croissance des pôles touristiques de Jerba et de Zarzis.

3.2.3 Des processus de précarisation économique et le développement de stratégies migratoires

La combinaison de plusieurs facteurs explique le développement de situations de précarité économique : la déstabilisation des systèmes de production agro-pastoraux et des modes de régulation face aux aléas climatiques, l'affaiblissement des formes d'organisation sociale traditionnelle, mais aussi la rupture constituée par l'intégration progressive de la région à l'économie de marché et à de nouveaux modèles de consommation, cette dernière donne s'accompagnant d'une prolifération de l'usure et de situations d'extrême endettement à l'occasion tout particulièrement des périodes de crise climatique (Marty, 1944). Ces facteurs de mutation, dont les effets sont aggravés par un contexte de forte croissance démographique, entraînent la paupérisation d'une frange importante de la paysannerie (Lissir, 1991). C'est surtout à travers le développement de stratégies

21. À ces mouvements migratoires et de renouvellement dans les modes d'occupation de l'espace, il faut ajouter l'installation dans la région de nombreux Jerbiens (dont des familles d'origine juive) qui se consacrent à des activités commerciales et artisanales.

migratoires saisonnières, dont la *htaya* (Bouhaouach, 1983), que les familles paysannes les plus exposées cherchent à surmonter leur dénuement et à assurer leurs besoins essentiels. À la veille de l'indépendance en 1956, la région connaît, à l'image du Sud-Est tunisien, une situation économique et sociale difficile traduisant les déséquilibres engendrés par la politique du pouvoir colonial (Abaab, 1986 ; Mzabi, 1988).

Conclusion

En conclusion, nous pouvons souligner les tendances lourdes qui caractérisent les mutations que connaît la région au milieu du XX^e siècle et dont les deux principaux vecteurs sont la sédentarisation des populations et la mise en valeur agricole de la steppe :

- un processus de déstructuration des systèmes pastoraux et agropastoraux traditionnels (« rigidification » et contraction des territoires, régression des pratiques de mobilité et de flexibilité dans les modes d'usage des différents milieux écologiques et de leurs ressources, privatisation des terres collectives) ;

- une intensification des modes d'usage de l'espace et des ressources (exploitation des ressources en eau par la petite hydraulique principalement, fronts de colonisation agricole via le développement de l'arboriculture), s'accompagnant de nouvelles dynamiques agraires et de transformations du paysage rural ;

- des recompositions socio-territoriales, marquées notamment par l'émergence de nouvelles disparités entre l'espace littoral et l'intérieur de la région ;

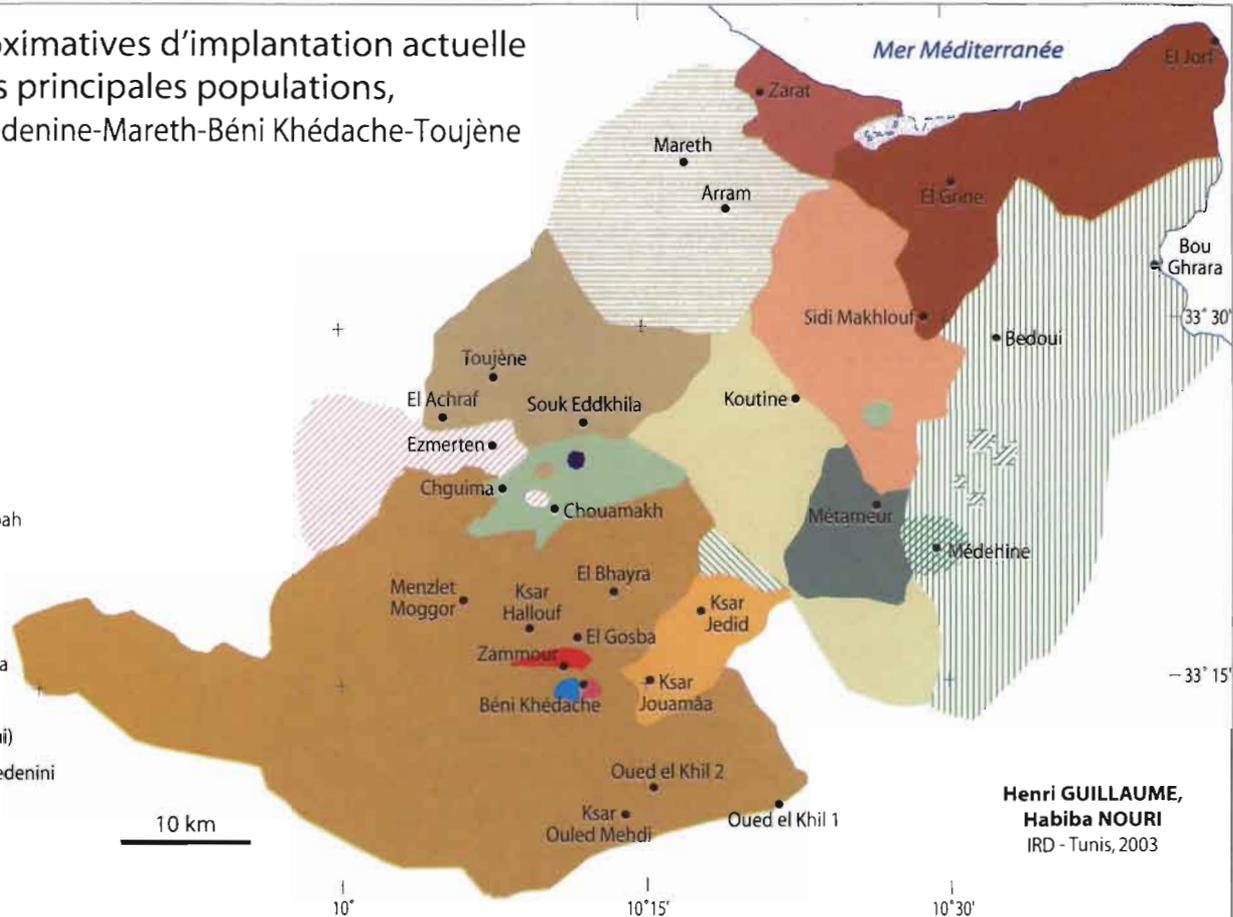
- une déstabilisation des communautés paysannes, générant une précarisation économique et le recours à la migration comme composante des stratégies productives familiales.

Il s'agit là d'évolutions qui préfigurent et fondent largement des dynamiques qui iront s'accroissant dans le cadre des politiques publiques de l'État national.

carte G

Aires approximatives d'implantation actuelle des principales populations, région de Médenine-Mareth-Béni Khédache-Toujène

Populations



Henri GUILLAUME,
Habiba NOURI
IRD - Tunis, 2003

carte H

Grands axes de mobilité pastorale et agro-pastorale au début du XX^e siècle, région de Médenine-Mareth-Béni Khédache-Toujène

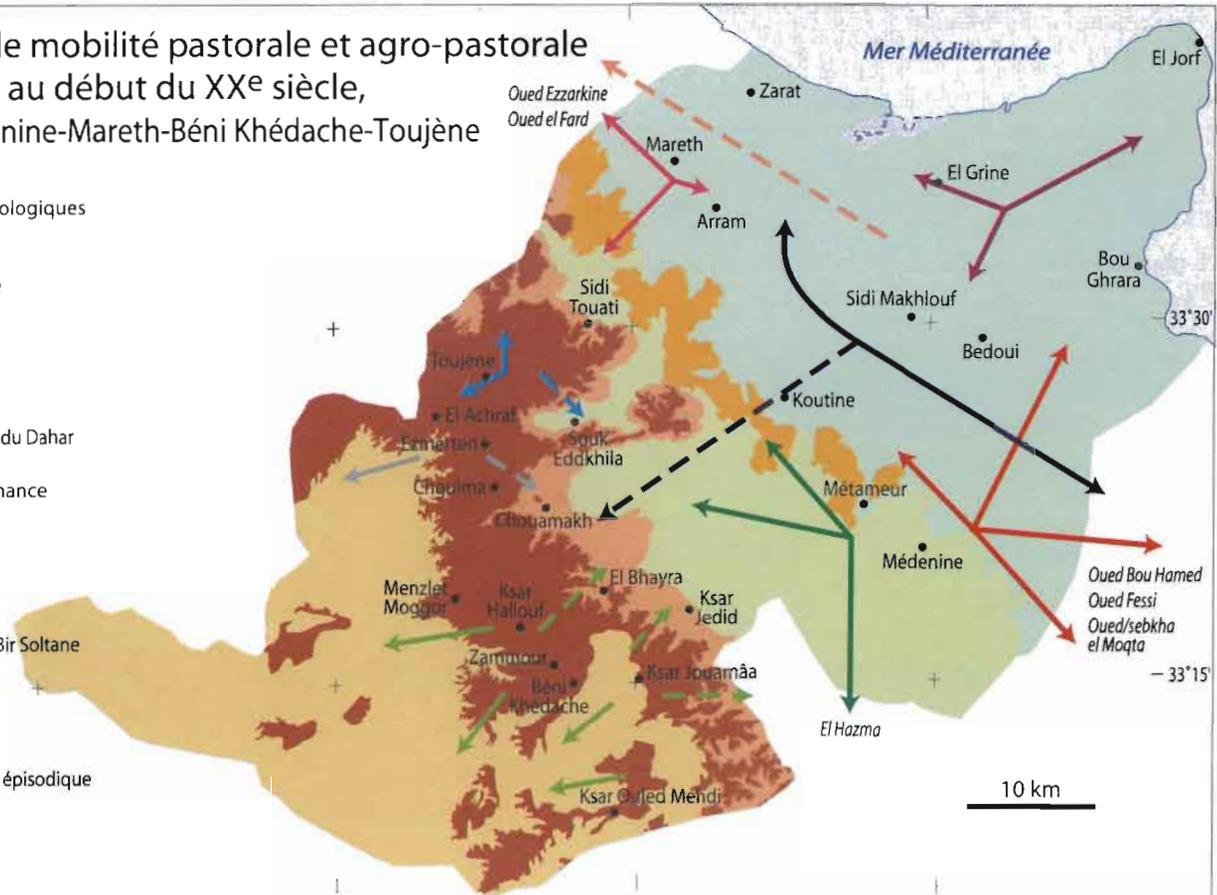
zones géomorphologiques

- plaine littorale
- plaine centrale
- colline
- piémont
- montagne
- vallée, cuvette du Dahar

Axes de transhumance

- Ghbenten
- Hmarna
- Houaya
- Hrarza
- Mhabel
- Touzazine
- Toujène
- Zmertén
- transhumance épisodique
Htaya, Achaba
- localité

Henri GUILLAUME, Habiba NOURI
IRD - Tunis, 2003



Entre Désertification et Développement

La Jeffara tunisienne

EDITEURS SCIENTIFIQUES
Didier GENIN
Henri GUILLAUME
Mohamed OUESSAR

Azalez OULED BELGACEM
Bruno ROMAGNY
Mongi SGHAÏER
Houcine TAÂMALLAH



ISBN 9973-19-683-5

© **IRD**, 2006

Institut de recherche pour le développement
5, impasse Chehrazed - 1004 El Menzah IV

© **Cérès Éditions**, 2006

6, rue Alain Savary - 1002 Tunis

BP 56 Tunis-Belvédère

www.ceres-editions.com

© **IRA**, 2006

Institut des régions arides

Km 22 - Route de Jorf

El Fjé - 4119 Médenine

ÉDITEURS SCIENTIFIQUES
Didier GENIN
Henri GUILLAUME
Mohamed OUESSAR

Azaiez OULED BELGACEM
Bruno ROMAGNY
Mongi SGHAÏER
Houcine TAÂMALLAH

Entre Désertification et Développement

La Jeffara tunisienne

